

BTS

COMPTABILITÉ ET GESTION

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire du BTS C.G. est un technicien supérieur comptable qui peut exercer au sein d'un cabinet comptable, au sein d'une entreprise dans un service comptabilité ou dans une administration.

Traduire de manière comptable toutes les opérations commerciales et financières, établir les documents comptables et communiquer l'ensemble des informations collectées sont des activités qui rendent le titulaire du BTS C.G. incontournable pour faciliter l'analyse des performances de l'entreprise et préparer les décisions de gestion. Il maîtrise l'informatique et sait utiliser le PGI.

Il agit dans des contextes de travail variés et évolutifs, dépendant à la fois de la structure juridique, de la taille, des choix organisationnels et technologiques des entreprises.

COMPÉTENCES VISÉES

- S'intéresser au management et à la gestion des entreprises et à leur environnement économique et juridique
- Disposer de compétences pour travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences techniques et relationnelles propres aux métiers de la comptabilité et de la gestion
- Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion
- Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Assistant comptable dans un cabinet d'expertise comptable
- Comptable / collaborateur comptable
- Assistant de gestion
- Assistant-gestionnaire de paie

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION
2019/2020

Pas d'apprentis en 2019/2020

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée André Theuriet
42 Rue Duplessis, 86400 Civray
05.49.87.00.09

Contact : Mélaine LAVARAGUE - animatrice pédagogique
melaine.lavarague@ac-poitiers.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat
- Être âgé de moins de 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour). L'âge maximum peut être porté à 34 ans révolus (35 ans moins 1 jour) dans certains cas de dérogation.
- Chercher ou avoir signé un contrat d'apprentissage

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme d'apprentissage : période de 3 jours en centre de formations et 2 jours en cabinet comptable ou entreprise + ponctuellement des semaines complètes en centre de formation et en cabinet/entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1370h
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG),
- Intégrer une licence professionnelle : Comptabilité paie, Contrôle, comptabilité et audit...
- Intégrer une licence générale : Licence de Science de Gestion, Licence d'Administration Économique et Sociale (AES),
- Concours d'entrée dans les Écoles de Commerce
- Classe préparatoire



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr

